

LE SPECTATEUR

Publié par la société de Publication Conservatrice de Montréal

ORGANE DU PARTI LIBERAL-CONSERVATEUR

N. PAGE Administrateur.

PHILION et Cie.

Manufacturiers de Portes, Chassis, Fenêtres, Jalousies et Moulures...

Chambre d'Assemblée

BAY ET FLORENCE, OTTAWA et Rue Principale, près de l'église Anglaise, Hull, Qué.

Mesdames et Messieurs,

L'endroit où vous pouvez acheter à me cure marché vos

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX est chez A. PETIT, No. 102 RUE MAIN, HULL, Qué.

Fabrication et réparages exécutés à bas prix? Réparages des montres de prix, une spécialité.

A. PETIT, Horloger, 102 rue Main

CHAPEAUX de toute espèce

CHEZ COTE & CIE., 114 rue Rideau.

JOSEPH COTE

Agent d'assurance contre le feu

Compagnie de 1ère classe.

Office 114 Rue Rideau, Ottawa

LA GOLDIE & McCULLOCH Co. L'd

GALT, ONT. MANUFACTURIERS D COFFRES-FORTS.

A épreuve du FEU et des VOLEURS

Aussi les "Engins Wheelock", les "Scies à l'usage des Moulins et de tous les travaux en bois."

Machines, Chaudières pour Scieries. Poulies et toutes sortes de machines pour scieries.

F. W. BINDON, Agent général

Office : 138 rue Bank, Ottawa.

FORTIN et GRAVELLE

MANUFACTURIERS DE C-H-A-U-X HULL, Qué.

Cette chaux, au dire des entrepreneurs, est la meilleure qui soit fabriquée au Canada.

Les ordres par la malle et par téléphone sont exécutés promptement.

J. N. Fortin J. E. Gravelle

DOUGLASS et FRERES

Couvreurs en Ardoises, Tuiles, Métaux

Manufacturiers d'ouvrage en fer et en cuivre. Corniches galvanisées, garde soleil. Couvre fenêtres et autres. Travaux en métal pour bâtisses. Corniches en métal, embossées, estimés. Fournaies à air chaud. Fournaies

UNE VISITE EST SOLICITÉE

113 RUE BANK, OTTAWA, Ont.

PROPRIETES A VENDRE

Une maison, y compris le terrain, situé au coin des rues du Pont et Wellington, (bon poste de commerce) et une autre maison, située au coin des rues Guthbert et Inkerman. Conditions: Argent comptant.

S'adresser à E. C. LEBLANC, 87 rue du Lac.

NOUVEAU MAGASIN

Je soussignée, désire annoncer au public de Hull et des environs que j'ai ouvert au No 164 rue Principale bloc Monk, un magasin de

Sous-vêtements, articles de broderies et de fantaisie pour Dames et Messieurs.

Toutes commandes pour la confection d'habillements pour hommes ainsi que costumes de dames recevront une attention toute spéciale à des prix modérés.

DLE EMMA VAILLANCOURT 164 rue Principale Hull

J. B. MARLEAU,

Cocher de Place.—Rue du Lac, Hull.

Voiture de luxe pour mariages et compérages. Prix modérés. Patronage sollicité.

Les Missions des Pères-Blancs

EN AFRIQUE (1)

Monsieur le Directeur, Je serais heureux de pouvoir seulement faire connaître aux lecteurs du SPECTATEUR l'œuvre que se recommande d'elle-même à leur sympathie, à leur générosité et à leurs prières: l'œuvre de l'Apostolat africain.

Parti de Montréal, il y a neuf ans pour me consacrer aux missions d'Afrique dans la congrégation des Pères-Blancs, je reviens, sur l'ordre de mes supérieurs, passer quelques mois au milieu de mes compatriotes pour refaire ma santé un peu affaiblie, et en même temps pour faire connaître nos Missions, les développements extraordinaires qu'elles ont pris en ces derniers temps, les consolations qu'elles nous donnent, leurs immenses besoins et pour solliciter aussi la charité des fidèles en leur faveur.

La société des Pères-Blancs n'a que 27 ans d'existence. Elle est née comme d'elle-même des charges imprévues qu'imposait à l'archevêque d'Alger la terrible famine de 1867. Près de 2000 orphelins arabes avaient été réunis par les soins de Mgr Lavignerie. Le clergé d'Alger, élevé dans la pensée qu'il ne lui serait jamais permis de nouer des relations même de simple charité avec les indigènes, n'avait pas appris leur langue. Il fallait donc une congrégation spéciale qui s'occupât de la direction des nouveaux orphelinats, et l'archevêque d'Alger créa la société des Pères-Blancs.

Mais à ce moment même, l'Apôtre de l'Afrique concevait des desseins encore plus vastes. Son zèle avait une force d'expansion trop grande pour pouvoir être contenue entre les murs d'un orphelinat.

Dans sa pensée, non seulement ses orphelins arabes, mais toute la population arabe de l'Algérie, les populations musulmanes du nord de l'Afrique, les tribus nomades du grand Désert et celles qui peuplent le Soudan, devaient être l'objet de la sollicitude de ses fils. C'était la création de l'Apostolat chrétien au milieu des sectaires de Mahomet.—Or, « vouloir convertir un musulman, avait dit jusqu'alors, c'est se heurter à l'impossible; on n'en a jamais converti; on n'en convertira jamais. » Le musulman, il est vrai, est fanatique dans ses croyances et dans ses pratiques religieuses. Qu'il suffise de dire que le Coran lui interdit toute discussion religieuse avec un chrétien. Il fallait donc à tous prix faire tomber les préjugés et gagner la confiance de ces peuples, avant de leur inspirer le désir de connaître une religion plus sainte.

C'est pour arriver à ce but que le cardinal donna à ses Missionnaires l'habit même des indigènes du nord de l'Afrique. Il voulut de plus qu'il adoptassent leur langue après en avoir fait une étude spéciale dès le noviciat. Mais il fallait quelque chose de plus éloquent encore que leur propre langue pour parler à ces pauvres sectaires du Coran: il fallait le spectacle de la charité. Celui qui avait pris pour devise « Caritas » enjoignit à ses missionnaires de parcourir les campagnes et les déserts, d'aller de tribus en tribus, distribuant des remèdes aux malades, s'agenouillant devant eux, pansant leurs plaies et leurs ulcères.

Ce fut là tout le secret de l'action des Missionnaires. Ces pauvres infidèles leur donnèrent bientôt leur affec-

(1) Comme on le verra, cette correspondance est signée par un compatriote qui s'est dévoué aux missions africaines. Le R. P. Forbes, parti de Montréal il y a quelques années et revenu dans l'intérêt de sa santé et des missions des Pères-Blancs, reside actuellement au séminaire de la paroisse de Notre-Dame, où l'on pourra le voir en tout temps. Après avoir été professeur au séminaire de Sainte-Anne à Jérusalem le R. P. Forbes a été promu au poste important de maître des novices dans sa communauté. Nous espérons qu'il recevra de la part du clergé et de ses concitoyens en général tout le concours et l'aide dont au ordre a besoin pour continuer sa belle œuvre d'évangélisation et d'apostolat. Nos lecteurs seront sans doute heureux d'apprendre que cette lettre sera suivie de plusieurs autres non moins intéressantes et édifiantes. Le Père Forbes donnera une conférence à l'Université d'Ottawa, le 18 novembre. Nous espérons qu'il y aura salle comble.

tion d'abord, leur confiance ensuite et enfin leurs âmes.

A l'heure actuelle nous comptons en Algérie et en Kabylie dix chrétiens florissants. Les débuts ont été pénibles, il est vrai; les premiers missionnaires ont semé dans les larmes. Mais s'ils n'ont pas vu eux-mêmes les fruits de leur ministère, on ne peut dire que leur ministère ait été stérile, puisque les consolations que nous avons aujourd'hui sont les fruits de leurs larmes et de ces premières aridités. Le nombre des catéchumènes et des baptisés augmentant de jour en jour, l'heure est venue de remplacer les chapelles par des églises plus vastes; les écoles devenues trop petites demandent à être agrandies. Heureuses nécessités à laquelle pourtant les Missionnaires ne peuvent d'eux-mêmes faire face.

Derrière le grand Atlas s'étendent les missions du Sahara ou du Soudan. Commencées en même temps et de la même manière que celles du Nord, elles ont rencontré plus d'obstacles, quoique le sable du désert ait été arrosé du sang de six de nos confrères. Nous ne nous sommes pas cependant rebutés, et aujourd'hui les Missions du Sahara et du Soudan, au nombre de six, sont érigées en Vicariat Apostolique. C'est seulement depuis le 21 mai dernier que nous sommes à Tombouctou, après en avoir vainement tenté l'accès pendant vingt ans. Mais le sang des martyrs doit être là comme ailleurs une semence de chrétiens; en effet, les deux missions que nous venons de fonder au Soudan nous donnent déjà les plus belles espérances. Les populations nègres de ce pays paraissent mieux disposées que les tribus sahariennes. Au premier octobre prochain, cinq nouveaux missionnaires quitteront la Maison-Mère pour prendre la route de Tombouctou.

Mais c'est surtout dans la région des Grands Lacs que nos missions ont pris un développement extraordinaire. Au mois d'avril 1878, dix missionnaires prenaient le chemin de l'Afrique Equatoriale, saintement, fiers à la pensée qu'ils étaient les premiers appelés à l'honneur de porter les lumières de la foi dans l'intérieur de ce pauvre continent; ils furent treize mois en route. Depuis cette époque les caravanes se sont succédées presque chaque année. Près de 150 missionnaires y ont déjà été envoyés, et au mois de mai prochain une douzaine d'autres iront porter secours aux confrères qui, dans l'Uganda surtout, succombant sous le poids des travaux qu'impose la plus riche des missions. Ces voyages nous coûtent des sommes énormes, il faut compter en moyenne 10,000 francs (2,000 piastres) par missionnaire; soit à déboursier en moyenne 100,000 francs par année (20,000 piastres) pour envoyer régulièrement une dizaine de missionnaires dans l'Afrique Equatoriale.

Nos diverses missions des Grands Lacs sont actuellement réparties en cinq Vicariats Apostoliques et une Préfecture Apostolique. Ce nombre donne déjà une idée des immenses progrès de notre sainte religion dans ce pays durant l'espace de quinze ans. Le zèle de ces pauvres nègres pour se faire instruire, se préparer au baptême, recevoir les sacrements, accomplir tous les devoirs du chrétien, est vraiment quelque chose de prodigieux. Rien de plus consolant et de plus intéressant que les détails donnés à ce sujet par nos missionnaires. Je regrette de ne pouvoir citer ici quelques passages de leurs lettres. Mais plus tard, si vous me le permettez, je vous en ferai parvenir qui ne manqueront pas d'intéresser vos lecteurs, et d'accroître leur zèle pour la propagation de la foi au milieu de ces peuples.

Les persécutions de tous genres qui ont plusieurs fois déjà sévi contre les missionnaires et contre les chrétiens n'ont pas empêché l'extension du règne de Dieu: elles ont eu leur effet habituel qui est de rendre l'apostolat plus fécond.

Voici par exemple, le bilan d'une de nos missions du Nyanza Septentrional la région la plus en butte aux persécutions des païens, des musulmans et des protestants. C'est par là que je termine.

A Notre-Dame des Victoires (au Buddu) il y a deux Pères et un Frère En 1893 94, l'état de cette mission était:—

Table with 2 columns: Category and Count. Rows include: Néophytes adultes (3,700), Catéchumènes (22,200), Enfants des écoles (269), Baptêmes (2,708), Confirmations (2,157), Confessions (38,100), Communions (36,075), Extrême-Onctions (156), Mariages (147), Visites aux malades (5,490), Malades soignés à domicile (27,375)

Ces chiffres donnent une idée du travail des missionnaires, et du zèle des nègres pour connaître et pratiquer notre sainte religion.

JOHN FORBES, des Pères-Blancs. Caughnawaga Oct. 24 1895.

La Compétence des Instituteurs

Après l'assistance aux écoles M. Sifton a passé à la compétence des instituteurs. Et comme vous pouvez le croire, il ne s'est pas gêné pour dire qu'ils n'étaient bons à enseigner nulle part. Cela est assez habile. En effet si les instituteurs sont incapables qu'y a-t-il d'étonnant à ce que l'assiduité fasse défaut. Au contraire il est tout naturel, que des enfants mal enseignés se fatiguent vite de l'école.

Mais il s'en suit également que si l'assistance est raisonnable, l'enseignement donné est au moins convenable. Et comme nous avons prouvé que l'assistance aux écoles catholiques était égale à celle des écoles protestantes, M. Sifton a donc trompé son public encore une fois.

Mais allons plus loin. Nous avons déjà vu qu'à l'exposition coloniale tenue à Londres, les travaux des élèves catholiques avaient excité l'admiration et provoqué les commentaires les plus flatteurs de la Canadian Gazette. Dira-t-on que ces éloges peuvent avoir été mérités. S'ils l'ont été ce ne peut être par d'autre que le commissaire de la province de Manitoba, et ce personnage était protestant. Est-ce que ces messieurs quêtent souvent des faveurs pour nous? Il est plus certain que cette appréciation découlaît d'un examen attentif dont le rédacteur était réellement satisfait. Alors se peut-il que des instituteurs n'ayant ni aptitudes ni connaissances, enfin rien, comme l'a prétendu M. Sifton, conduisent leur élèves à des résultats aussi magnifiques? Non, et ces témoignages donnés à Londres par des experts pour le moins aussi intelligents mais moins fanatiques que M. Sifton suffiraient à réfuter ce triste habileur.

Il y a encore d'autres preuves, cependant. Voici le programme d'examen que devait subir ceux qui désiraient enseigner.

Pour avoir un diplôme de 3ème classe il fallait obtenir 75 pour cent sur le total et 35 pour cent sur chacune des matières comprenant l'instruction religieuse, la bonne éducation, l'épellation, la lecture, les dictées, les éléments de la grammaire, narrations, écriture, histoire sainte et histoire du Canada, géographie d'Amérique, d'Europe et du Canada, arithmétique, dessin, musique vocale et des notions générales sur la terre, le soleil, l'eau, les nuages, les vents, la division du temps, etc.

Pour un diplôme de seconde classe il fallait obtenir 60 pour cent sur le total et 30 pour cent sur chacune des matières comprenant celles de l'examen précédent et beaucoup d'autres dont voici la liste: Histoire complète du Canada jusqu'à nos jours et notions générales sur l'Histoire de France et d'Angleterre,—géographie, mathématique, physique et politique de l'Asie, de l'Afrique et de l'Océanie—Arithmé-

tique au complet—Tenue des livres,—Cours élémentaire de géométrie d'Algebre, de physique et d'hygiène, Musi que vocale, dessin linéaire et de cartes géographiques et des notions générales sur les produits agricoles.

Enfin, l'examen pour le diplôme de première classe:

Pour obtenir ce diplôme, les candidats doivent conserver 50 pour cent sur le total et 25 pour cent sur chaque sujet.

L'examen se fait sur les sujets suivants:

- 1. Toutes les matières requises pour les diplômes de troisième et seconde classe, et de plus:
2. Instruction religieuse: historique doctrinale, morale et liturgique, exposition de la religion catholique (seconde partie).
3. Ordre de préséance, formes d'adresses aux personnes de rang.
4. Epellation, lecture—Poésie.
5. Dictée—Passages choisis en poésie de différents auteurs.
6. Définition des expressions poétiques.
7. Grammaire—Connaissance complète de la grammaire, prosodie et analyse logique.
8. Composition—Sur divers sujets, et discours.
9. Ecriture sur toute la série des cahiers et exercices sur des blancs de commerce.
10. Histoire—de France et d'Angleterre.
11. Géographie—Cours complet de géographie mathématique, physique et politique.
12. Arithmétique—Mesure cube et tenue des livres.
13. Cours intermédiaire de géométrie.
14. Algèbre—Jusqu'à la fin des Equations du 1er degré.
15. Connaissances utiles—Eléments de botanique et de chimie, et notions générales sur la géologie spécialement des provinces canadiennes.
16. Musique vocale—Hymnes et chansons.
17. Dessin—Figures géométriques.
18. Agriculture—Préparations du sol, culture des légumes.
Et de plus, pour chacun des trois diplômes, chaque candidat, doit subir, à la satisfaction des examinateurs, un examen sur l'art d'enseigner en général

Et voilà ce que devaient savoir ceux qui aspiraient à l'enseignement avant d'y être admis. M. Sifton n'en a probablement jamais su autant de sa vie. Est-ce tout? Non. Et vraiment il nous semble que le bureau d'éducation prévoyant les injustices qui devaient veir avoir à cour de ne rien laisser d'incomplet.

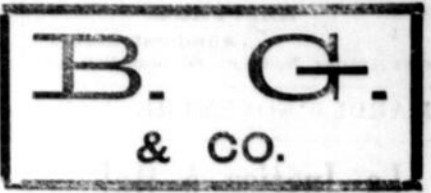
Ces examens passés les instituteurs n'étaient pas libres de se croiser les bras une fois leur classe terminée sans souci de conserver leurs connaissances ou d'en acquérir de nouvelles. Au contraire, ils devaient passer un nouvel examen tous les trois ans ce qui les obligeait à étudier tous les jours et à se perfectionner petit à petit.

De plus, le bureau d'éducation leur fournissait gratis une revue d'éducation et ils les obligeaient encore à suivre certains règlements qui leur rappelaient sans cesse l'importance de leurs devoirs de les bien remplir et d'inculquer à leurs élèves des principes d'honnêteté de devoir, de respect et de justice.

Connaissant tous ces faits, y a-t-il un seul homme dans le pays, à part M. Sifton, qui voudrait dire que des instituteurs soumis à de tels examens, sont incapables d'enseigner.

Savez vous maintenant ce qui se passe sous la nouvelle loi, sous cette loi passée dans le but de remédier à l'ancien système. Ecoutez le sénateur Bernier:

Une province du Manitoba avait en 1893, 997 instituteurs dont 222 sans expérience, 392 qui n'avaient que des certificats de troisième classe et 53 munis de certificats et cela pour 718 (Suite sur la quatrième page)



Bryson, Graham, & Cie.

LE GRAND MAGASIN DES DEPARTEMENTS POUR CETTE SEMAINE SPECIALEMENT.

Robes de nuit en flanellette Pour dames et enfants à 25 cts seulement. Nous voulons parler de nos corps tout laine pour dames à 25 cts. Ne vous trompez pas en achetant du coton.

CALEÇONS SANS PAREILS Chaud et durable, seulement 25 cts.

CORSETS DE DAMES CORSETS DE DEMOISELLES HABITS D'ENFANTS

Dans ces marchandises, nous vendons ce qu'il y a de mieux fait, et au plus bas prix.

Bas de laine pour dame. Bas de Cashmere pour dames. Bas de Laine pour demoiselles. Bas de Cashmere pour demoiselles. Manteaux et collerettes pour dames.

NOUVEAUX JERSEYS

BRYSON, - GRAHAM & CIE.

144, 146, 148, 150, 152 et 154 rue Sparks

THÉS et CAFÉS, 33 rue O'Connor MÉDECINES, 35 rue O'Connor

Le magasin à département Nous vendons de tout

RUPTURES GUERIES

PAR LA DR. SOUCHEZ HERNIA CURE CO Bureau Principal—Ottawa

Nouveau traitement. Presque sans douleur. Pas de perte de temps. Guérison certaine ou pas de paiement. Rupture guérie et le bouclage mis de côté. Ecrivez et demandez des circulaires

R. W. HILLYARD, Geo. J. MILLE, Président, Secrétaire

188 Sparks, 68 O'Connor OTTAWA

Hôtel Jacques Cartier

Situé dans l'endroit le plus central. Hôtel dans la ville pour les hommes d'affaires. Hôtel de première classe sous tous les rapports. Thomas E. Shallow, propriétaire, 25 Place Jacques Cartier, Montréal.

"HUB" RESTAURANT,

Jos. E. Gravelle, Prop. 103 1/2 et 104 RUE PRINCIPALE HULL

LAQUEURS, VINS et CHARRIS de premier choix

H. LEPAGE,

AGENT GÉNÉRALE DE LA La Cie d'Assurance sur la vie "LA CANADIENNE"

Bureaux:—A Masson et Buckingham

LEÇONS DE PIANO

MADAME WASHBURN, désire informer le public de Hull et des environs, qu'à partir de ce jour elle donnera des leçons de piano au prix de \$1 par mois seulement.

Dame Washburn, 158 Rue Principale Hull.

ON DEMANDE immédiatement Un homme énergique comme vendeur. Pas d'expérience nécessaire. Avantages spéciaux offerts. Ecrivez pour avoir les particularités à Brown, Brothers Co Toronto. Capital payé \$100,000.

# LE SPECTATEUR

JOURNAL BI-HEBDOMADAIRE

Publié par la Société de publications Conservatrices de Montréal

## ABONNEMENT

Hull et Ottawa : Un an ..... \$2 00  
Hull et Ottawa : Six mois ..... 1 00  
Montréal et Québec : Un an ..... 1 00  
Montréal et Québec : Six mois ..... 1 00

## ANNONCES Meurs Nonpareil

Première insertion ..... 10c la ligne  
Insertions subséquentes ..... 5c la ligne  
Une fois par semaine ..... 3c la ligne

## NAP. PAGE.

Administrateur.  
Bureau et atelier No 134 rue Principale Hull, Qué.

MARDI 5 NOVEMBRE 1895

## La Justice à Hull

On nous dit que l'honorable Procureur Général, il y a une dizaine de jours, s'est adressé à Monsieur J. M. McDougall, C. R., lui demandant de lui faire un rapport complet dans les causes de Messieurs Bourque et Boulé. Dans la cause contre Monsieur Aubry, le Procureur-Général, sur requête à lui présentée, et sur garantie que les frais seraient payés, a permis qu'on se serve de son nom officiel; il n'avait aucun contrôle sur les causes mais il veut naturellement savoir si on l'a trompé lorsqu'on lui a demandé l'usage de son nom, ou bien si on s'est servi de la permission donnée pour entraver la marche de la justice.

On nous informe de plus que M. le Procureur-Général a demandé à Monsieur Fleming, substitué du Procureur Général, comment il se fait qu'il a permis à Monsieur Goyette d'agir de concert avec lui dans la cause contre Madame Laframboise.

## M. WHITE

M. White, député de Cardwell, vient d'adresser un manifeste à ses électeurs, dans lequel il donne comme seule et exclusive raison de sa démission, le fait qu'il se trouve dans l'impossibilité de suivre en Chambre la ligne de conduite qu'il a promis en 1891, à ses commettants, de suivre si jamais le parlement désavouait la loi scolaire de Manitoba.

M. White sort du gouvernement honorablement. Sa conduite ne laissera pas que de lui attirer l'admiration de tous les esprits pondérés.

M. White reste conséquent vis-à-vis de ses électeurs et avec lui-même. Sa conscience d'homme politique respectueux des droits acquis se refusait à remplir un double rôle qui aurait fini par le tromper un jour ou l'autre.

Il suit les droits sentiers et trouve déjà sa récompense dans l'estime du public.

## Assemblée Législative

### L'OUVERTURE

(De notre envoyé spécial)

La 5e session du 8e parlement, s'est ouverte mercredi le 30 avec tout le cérémonial quelque peu toujours le même. L'assistance était nombreuse et comprenait les dignitaires religieux, militaires et civils de Québec et une société choisie. Beaucoup de toilettes, et de très élégantes. La plupart des conseillers législatifs et députés étaient rendus au poste. Les députés ayant été mandés par message à la salle du conseil législatif, Son Honneur donna lecture du discours du trône que voici :

Honorables Messieurs du Conseil Législatif, Messieurs de l'Assemblée Législative.

C'est avec plaisir que je vous vois de nouveau réunis au siège du gouvernement pour accomplir les devoirs importants que vous imposez la constitution et l'intérêt public.

Soyez les bienvenus. Nous devons rendre grâce à la divine Providence de l'abondante moisson dont elle a favorisé notre pays. Puisse les produits de l'industrie agricole obtenir des prix rémunérateurs, nous verrons alors la prospérité des agriculteurs se communiquer aux autres classes de la société et nous ne souffrirons plus de la crise qui, bien qu'elle n'ait fait qu'effleurer notre pays pendant qu'elle sévissait ailleurs, a cependant entravé le mouvement des affaires. Mon gouvernement s'est attaché à diriger autant que possible l'industrie laitière et afin d'empêcher l'encombrement dans le marché du fromage et du beurre, il a favorisé et accordé des primes pour le fonctionnement des beurrieres en hiver. Depuis trois ans que ces primes ont été accordées la production du beurre fabriqué en hiver, a plus que doublé. Cette question

d'équilibre dans la production étant en bonne voie, mon gouvernement a travaillé à rétablir en Angleterre la réputation de ce produit important de la province de Québec, réputation que des exportations faites dans de mauvaises circonstances avait compromis.

Les résultats obtenus jusqu'à présent sont des plus satisfaisants. Le beurre de la province est classé en Angleterre parmi les meilleurs du monde entier. L'exportation de cet article qui périssait en 1894 a repris vigueur.

L'été dernier elle a doublé celle de l'année précédente et tout promet des développements en parts plus considérables pour l'avenir. Le chiffre total de la production de l'industrie laitière de la province de Québec qui ne s'élevait pas à \$3,000,000 en 1890, a dépassé \$7,000,000 en 1894.

Si les dépôts faits dans les banques et les caisses d'épargne par les particuliers sont un criterium de la prospérité d'un pays, nous avons le droit d'en conclure d'après les renseignements pris aux sources officielles que la province de Québec marche à la tête des provinces de la confédération canadienne sous ce rapport.

Pendant que dans toutes les branches de l'agriculture s'accomplissent des progrès qui attirent sur nous l'attention des provinces sœurs et des pays étrangers, les terres fertiles de la Métacédie, du lac Saint-Jean, du Témiscamingue et du Nord de Montréal sont prises par des colons courageux venus des anciennes paroisses et de quelques villes du Canada et des États-Unis.

Ce mouvement de colonisation que mon gouvernement a favorisé le plus possible s'explique surtout par les succès de l'agriculture dans toute la province et par l'attention et la sollicitude que les classes dirigeantes témoignent à cette industrie. Les peuples apprécient de mieux en mieux la noblesse et les avantages de la carrière agricole et il y a lieu d'espérer qu'une juste appréciation offrira un remède efficace à la dépopulation des campagnes et à l'émigration, qui ont fait tant de mal dans cette province.

L'état de nos finances permettra à mon gouvernement de vous proposer l'abolition des "Licences des manufactures et du commerce" et des autres taxes directes sur certaines personnes. Mais la situation financière ne pourra être réglée définitivement qu'après que les entreprises de chemin de fer qui sont en voie d'exécution auront été complétées ou abandonnées après que la commission chargée de régler les comptes litigieux entre le gouvernement du Canada et les gouvernements de Québec et d'Ontario aura terminé sa tâche.

D'après les lois que vous avez déjà votées, la construction des chemins de fer subventionnés par la province devra être éloignée ou abandonnée dans un délai très restreint.

Quant à l'arbitrage, que vous exprimez l'espoir, l'an dernier, que je pourrais vous en annoncer la fin à l'ouverture de cette session.

A mon grand regret, cette espérance a été déçue, ce n'est pas que mon gouvernement ait négligé cette affaire importante, ce n'est pas non plus qu'il y ait eu mauvais vouloir de la part d'autres parties intéressées, mais l'étude de ces matières en ligne a présenté de plus grandes difficultés et nécessité plus de travail qu'on ne l'avait prévu c'est à craindre qu'il ne s'écoule plusieurs mois avant que l'on arrive à la fin de cet arbitrage. Espérons que, pour éviter un si long retard les trois gouvernements régleront par un compromis quelques-unes des réclamations les mois considérables.

L'intempérance continue ses ravages au sein de notre population. Il est du devoir du gouvernement de faire exécuter avec encore plus de vigueur et d'efficacité les lois relatives au débit des liqueurs enivrantes, et à vous comme à tout bon citoyen il incombe de faciliter cette tâche. On apprend bien vite à étudier les lois dictées pour protéger la société contre les dangers de ce commerce, c'est pourquoi cette année encore vous serez appelés à modifier ces lois.

La commission chargée de codifier les lois de la procédure civile a fini ses travaux. Vous pourrez, pendant cette session, étudier dans son entier le projet de code qu'elle a élaboré. J'aime à croire que vous y trouverez les réformes que la magistrature, le barreau et les justiciables attendent depuis longtemps.

Les lois adoptées par la législature de cette province, il y a quelque vingt années, pour préserver la pureté électorale, ont certainement produit d'heureux résultats dans les premières élections qui ont suivi leur mise en vigueur, mais l'ardeur des luttes de partis, la facilité avec laquelle on règle, au moyen de compromis, les contestations d'élections, certaines modifications adoptées par la législature, et peut-être aussi une application moins rigoureuse de ces lois par les tribunaux en ont déjà diminué l'efficacité. C'est pourquoi vous serez invités à étudier les amendements à la loi électorale et à la loi des élections contestées.

Vous aurez aussi à légiférer sur divers autres sujets d'une importance moindre.

Messieurs de l'Assemblée législative.

Les comptes publics vous seront soumis comme d'ordinaire et vous serez appelés à voter des crédits supplémentaires pour l'exercice fiscal ainsi que les crédits requis pour l'année budgétaire 1896-1897.

Honorables messieurs du Conseil législatif.

Messieurs de l'Assemblée législative.

Je souhaite que vos délibérations soient dominées par le désir sincère de rendre au peuple dont les intérêts vous sont confiés, tous les services qu'il a droit d'attendre de vous.

Daigne le Dieu de lumière et de bonté vous éclairer et bénir vos travaux.

Cette cérémonie terminée les deux chambres eurent une courte séance.

### NOUVEAUX MEMBRES.

L'honorable M. Ouimet ex-surintendant de l'instruction publique récemment nommé conseiller législatif fut présenté au conseil par les honorables Sharples et Larue.

M. Guérin le nouvel élu de la division Ste-Anne fut présenté à l'assemblée par l'honorable Marchand et M. Fitzpatrick.

### QUELQUES QUESTIONS

M. Marchand a commencé la série des questions que l'opposition adresse chaque année aux ministres.

### HONNEUR A UN BRAVE

A la fin de la séance, l'honorable M. Pelletier a porté à la connaissance de la Chambre un message du secrétaire des colonies, lui transmettant un diplôme et une médaille accordée par la Royal Humane Society à Patrick Murphy, un brave Québécois, qui s'est distingué par de nombreux sauvetages, dont plusieurs ont failli lui coûter la vie. Au milieu des applaudissements de toute l'assistance, l'honorable M. Leblanc, président de la chambre, a attaché cette médaille d'honneur à la poitrine de Murphy, qu'il a félicité en termes délicats et biens choisis.

### DEBAT SUR L'ADRESSE

Les chambres sont ajournées à demain. Le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône commencera alors et se continuera jusqu'à ce que MM. les conseillers et députés aient épuisé leur éloquence. Leur faudra-t-il beaucoup de jours pour cela? Il paraît que oui, les libéraux ont eu un caucus aujourd'hui et ont décidé dit-on de profiter de l'adresse pour se soulager d'un grand nombre de discours qui leur fatiguent l'estomac.

Au conseil l'adresse sera proposée par l'honorable M. Ouimet, à la chambre basse, M. Girard député du Lac St. Jean fera la proposition secondé par M. Greig ou M. Simpson.

### DINER D'ÉTAT

Il y a eu dîner d'état le soir à Spencer Wood. Selon la coutume qui veut que le soir de la rentrée des chambres le chef de l'exécutif reçoive à sa table les ministres et les officiers des deux chambres, les chefs de départements et autres dignitaires.

## CANALISATION

### Des rivières d'Ottawa et des Français

Une des dernières transactions faites par le regretté Sir John Thompson, dans son bureau au département de la justice, dans la dernière demie journée qu'il y a passé, était au sujet du canal de l'Ottawa. Il a rédigé la minute, pour le conseil du cabinet, garantissant l'intérêt sur les débentures pendant quinze ans à condition, au préalable, du dépôt de certaines sommes d'argent, constituant ainsi le gouvernement syndicat du projet, mais sa mort subite a tenu l'affaire en suspend.

L'honorable ministre des finances, avant de pouvoir soumettre la minute au conseil, a jugé nécessaire qu'un rapport, sur la réalisation, possible et pratique du canal, fut fait par le département des chemins de fer et canaux. Ce rapport est actuellement sous la considération et l'examen de l'ingénieur en chef du département.

Monsieur Marcus Smith, membre de l'institut des ingénieurs civils a préparé un rapport détaillé et complet, pour l'usage des promoteurs de l'entreprise, en Angleterre. Ce rapport est entre les mains du gouvernement, pour l'information du ministre des chemins de fer et canaux.

M. Smith, en qualité d'ingénieur du chemin de fer du Pacific Canadien, ayant pour mission de chercher un tracé, a parcouru plusieurs fois, en canot, la plus grande partie de cette voie. En outre, M. Smith a fait une étude approfondie de tous les rapports et de toutes autres informations sur le sujet, il se trouvait ainsi à même de fournir les détails les plus complets, les données les plus certaines.

Il estime le coût du canal à moins de quinze millions de piastres, et le temps nécessaire à sa construction moins de trois ans.

Des millions d'acres de terres fertiles, actuellement couverts par la forêt, des deux côtés de l'Ottawa, dans Québec et Ontario, se couvriront de défricheurs, avançant les moyens peu dispendieux de transport. Dans les districts de l'Algoma, du Népissing, et du Témiscamingue plusieurs milliers de familles se feront des établissements, des paroisses, des villages et des villes. Les mines et leurs opérations, les besoins des manufactures et ceux de la population croissante de charbon. Dans un avenir rapproché, le transport du charbon des ports du lac Erie sur divers points de l'Ottawa sera un aspect important du trafic de cette voie.

La rivière des Français sera une station importante de charbon, pour les bâtiments engagés dans le transport des céréales et des bestiaux, remportant des bois et des minéraux des riches pays forestiers et miniers que traversera ce canal.

Les opérations minières sont encore dans l'enfance dans la région de l'Ottawa, mais les explorations faites jusqu'à ce jour ont démontré qu'elle contient des mines d'une richesse incalculable. Dans les environs de cette ville d'Ottawa, principalement du comté de Québec, on trouve des mines de fer d'une grande richesse. Les dépôts de Nickel, dans la région de Sudbury, sont en haute réputation.

Dans beaucoup d'autres endroits de la formation Huronienne, qui s'étend à de longues distances, on trouve en abondance l'argent, l'argent, le mica, l'apatite, le graphite et le fer, plusieurs de ces métaux sont en opération minière. De beaux granits, des pierres de sable, l'ardoise pour couverture, la serpentine et des marbres se trouvent parmi les minéraux non métalliques formant des ressources qui attendent le développement. Le transport de tous ces nombreux matériaux bruts ou exploités seront en peu de temps une source de revenu pour les canaux.

Les quatre articles suivants, savoir le grain, le bois, le charbon et le fer constituent presque 90 pour cent du trafic des grands lacs. Le gros montant du trafic du canal de l'Ottawa viendra des mêmes sources.

Quant le projet sera lancé avec succès, Mr. Smith aura pour l'aider Mr. Walter Shanly, et l'on verra à faire parti du bureau de construction plusieurs ingénieurs canadiens d'habileté reconnue, tels que McLeod, Wicksteed, Lynch, Adams Davy, Keefer, Armstrong, Bouchiers et autres. Messieurs Shanly et Smith pensent tous deux qu'avec les plans, profils, mappes et rapports, actuellement dans le département des travaux publics, entre les mains de l'honorable Monsieur Ouimet, qui seront mis à la disposition de la compagnie, et avec un personnel capable, le canal pourrait être mis sous contrat dans moins de trois mois, après le commencement des arpentages.

Le Dr. Ellis, de l'arpentage géologique, a donné lecture, devant la société Royale en mai dernier, d'un travail qui sera bientôt publié dans les transactions de la société. Ce travail contient, au point de vue géologiques, toutes les données touchant cette voie.

Monsieur Coates, président de la compagnie de gaz d'Ottawa, et membre de l'institut des ingénieurs civils d'Angleterre, qui a acquis une grande réputation comme ingénieur hydraulique, en Australie, a déclaré que les pouvoirs hydrauliques le long de l'Ottawa, une fois utilisés seraient d'une valeur inestimable.

La cité de Minneapolis, une des plus belles et des plus florissantes des états de l'ouest, doit son existence et son développement à l'industrie minière.

La statistique des exportations de grains en Angleterre et en Europe, pendant les dernières années, démontre que l'exportation du blé reste stationnaire ou va en diminuant, tandis que l'exportation de la farine augmente rapidement. Ce fait d'importance de l'établissement de nouveaux et plus nombreux moulins à farine en Canada.

Pourquoi la cité d'Ottawa, à l'ouverture du canal qui sera la voie la plus courte et la plus expéditive et la moins coûteuse pour le transport du blé, ne profiterait pas des avantages naturels et artificiels de sa position et de ses immenses pouvoirs d'eau, en arrêtant le grain, le réduisant en farine, pour en suite l'exporter? Ce serait créer ainsi une industrie nouvelle qui ferait de la capitale du Canada une nouvelle Minneapolis.

Monsieur Henry K. Wicksteed, dans une lettre publiée récemment dans le Star de Montréal, sur la possibilité du commerce des bestiaux par le canal de l'Ottawa, dit que le caractère direct et ombragé de cette voie et les distances restreintes à canaliser rendront le transport très expéditif, et avec cela la température comparativement peu élevée, en été, la route de l'Ottawa deviendrait un compétiteur sérieux aux che-

mins de fer du sud, et stimulerait énormément le trafic par le port de Montréal.

L'opinion de M. Wicksteed est corroborée par tous les marchands de bestiaux d'Ottawa. Un de ces derniers, M. Edward Devlin, grand commerçant de bestiaux depuis de longues années et connaissant bien tous les points de ce commerce, déclare que, vu le peu de temps requis pour le transport du bétail à travers les eaux profondes et fraîches de l'Ottawa, et le fait que les animaux pourraient être débarqués, dans le meilleur état possible, aux ports de Montréal, Boston et New-York, à des prix très bas, une large part du transport des bestiaux des états de l'ouest, dans peu de temps après l'ouverture de cette nouvelle voie, aurait lieu par la rivière Ottawa.

Des requêtes seront présentées sous peu, par l'entremise des bureaux de commerce, aux gouvernements d'Ontario et de Québec, demandant des octrois en terrains miniers, forestiers et agricoles dans les districts d'Algoma, Népissing et Témiscamingue, dans les comtés de Pontiac et d'Ottawa, les octrois devant être de 10,000 acres par mille, pour chaque mille de canal construit.

En 1855, Sir John Micoe et l'amiral Héopé par ordre du gouvernement Impérial, ont fait un examen de cette voie, et leur rapport déclare qu'elle est devenue une nécessité militaire et commerciale.

Dernièrement, une requête fut soumise au gouvernement Anglais demandant de l'aide pour sa construction. Une réponse officielle a été donnée par Sir Arthur Haliburton, secrétaire permanent de la guerre, ou accusé de réception. Un ami intime, résidant à Ottawa, de Lord Lansdowne, secrétaire d'état de la guerre et ex-gouverneur-général du Canada, a reçu une lettre de ce dernier, dans laquelle Lord Lansdowne dit qu'il attend avec intérêt des communications touchant ce sujet.

La vallée de l'Ottawa se trouve avoir en Lord Lansdowne un chaud partisan.

Cn vient de soumettre à M. Kavanagh, président du bureau de commerce le personnel de la compagnie du canal de Montréal, Ottawa et de la baie Georgienne, il a confiance dans la responsabilité des membres. M. Kavanagh va recommander la nomination d'un comité du bureau, dans le but d'obtenir du gouvernement un octroi de dix mille acres de terre par mille du canal proposé.

Il est probable que la députation rencontrera le gouvernement ces jours-ci.

## DANCE ST-VITUS

### Une maladie qui a longtemps déconcerté la science médicale

Une guérison rapide pour cette affection enfin découverte. Les détails de la guérison d'une petite fille qui a souffert beaucoup.

Du Ottawa Journal.

Dans une belle maison de brique située sur le 10e rang du township de Goulbourn, comté de Carleton, demeure M. Thomas Bradley, un des cultivateurs les plus en vue de Goulbourn. Dans la famille de M. Bradley se trouve une petite fille brillante de 8 ans, qui avait beaucoup souffert de la danse St. Vitus, qui avait été soignée par les médecins mais sans aucun bon résultat. Ayant appris que l'enfant avait été complètement rétablie par l'usage des Pilules Roses du Dr Williams, un correspondant du journal fit une visite



à la famille pour s'assurer des faits et constata que la petite était l'image de la vivacité d'esprit et de la bonne santé, Mme Faulkner, sœur de l'enfant donna les renseignements suivants : il y a environ six-huit mois Alvina était atteinte par cette maladie terrible, la Danse St-Vitus, et était devenue si souffrante, que nous avons fait demander deux médecins, qui nous ont laissé aucun espoir de sa guérison future, et elle était tellement atteinte de "la danse" qu'il fallait la surveiller constamment. Vers ce temps là nous avons

lu dans l'Ottawa Journal, le rapport de la guérison d'un cas semblable par l'usage des Pilules Roses du Dr Williams, ce qui a fait renaître notre espoir. Nous nous sommes procurés un couple de boîtes, et avant qu'elles fussent toutes prises, il s'est opéré un changement visible. Après en avoir pris six autres boîtes, elle était complètement délivrée de la maladie et comme vous pouvez voir elle jouit d'une excellente santé. Six mois se sont écoulés depuis qu'elle a discontinué l'usage des Pilules Roses, mais elle n'a eu aucune rechute; aucun symptôme ne s'est présenté. Nous sommes bien certains que les Pilules Roses du Dr Williams l'ont guérie et nous les recommandons fortement dans des cas semblables.

Les Pilules Roses du Dr Williams sont un remède infailible pour les maladies telle que l'ataxie locomotrice paralyse partielle, danse St-Vitus, sciatique, névralgie, rhumatisme, mal de tête nerveux, effets de la grippe, palpitations du cœur, teint pâle et maladif, toutes sortes de faiblesses chez les deux sexes. Les Pilules Roses sont vendues par tous les détaillants, ou seront envoyées franc de port sur réception du prix, 50c la boîte ou six boîtes pour \$2.50, en adressant Dr. Williams' Medical Co., Brockville, Ont ou Shenectady, N. Y.

## UN EVENEMENT

Une grave scission vient de se produire dans le parti libéral français.

M. Laurier et l'honorable M. Marchand viennent de répudier la Patrie, qui parlant au nom du parti a déclaré être de l'école du Pays et de l'Avenir.

M. Beaugrand prend lui-même la plume pour revendiquer les principes du parti libéral et prouver qu'il n'y a pas de libéralisme sans ces deux journaux et leurs adeptes d'autrefois, les Laberge, les Dessaulles, les Doutré, les Dorion.

## Convention annuelle de la société d'Industrie Laitière

Cette convention aura lieu cette année les 3, 4 et 5 décembre prochain à Waterloo, comté de Shefford. La société est en train de faire des arrangements spéciaux avec les compagnies de chemins de fer; elle les fera connaître à ses membres de sa circulaire-programme, qui va paraître dans quelques jours. Nous tiendrons nos lecteurs au courant.



ON recevra à ce bureau jusqu'à jeudi, le 7 novembre, des soumissions cachetées, adressées au soussigné, pour l'enlèvement de la neige, etc., de l'édifice du Parlement et des édifices des Départements et des terrains adjacents à Ottawa; pour l'enlèvement de la neige du bloc Langevin, des musées, de l'imprimerie nationale, etc., des toits des édifices, promenades, avenues ou chemins, etc., à Rideau Hall.

On pourra se procurer des formules de soumission et obtenir toute information nécessaire en s'adressant à ce bureau.

Les soumissions devront être distinctes pour chaque entreprise et porter une des suscriptions suivantes : "Soumission pour l'enlèvement de la neige du bloc Langevin, etc."; "Soumission pour l'enlèvement de la neige au Rideau Hall."

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté égal à cinq pour cent du montant demandé et payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si l'adjudicataire refuse de signer le contrat, après notification, ou s'il ne l'exécute pas intégralement. Il sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Le Département ne s'engage pas à accepter la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,  
E. F. E. ROY,  
Secrétaire.

Département des Travaux Publics  
Ottawa, 2 Novembre 1895

"Le Cyclorama Universel", de Montréal, journal d'illustrations, 24 pages de gravures, paraissant toutes les semaines, 5 cts. le numéro, abonnement \$2.50 par an.

Adresse :

No 49a Sainte-Elisabeth,  
Montréal

# SHORTIS CONDAMNÉ

## LE VERDICT

BEAUHARNOIS, 3. Dès 9 heures, un millier de personnes entourait le palais de justice dans une attitude très calme. A 9.15 heures le juge Mathieu arrive en cour. Le prisonnier est amené, puis le jury introduit. Le président, M. McCarthy, répond au greffier que ses collègues et lui sont d'accord. Le juge Mathieu relit alors aux jurés les trois questions qu'il leur a posées hier soir. Les réponses sont : 1o Shortis a tué Low ; 2o Il ne se rendait pas compte de la gravité de son action au moment du crime ; Il est coupable.

En conséquence, Francis Valentine Cuthbert Shortis est déclaré coupable d'assassinat sur la personne de John Loye, sans circonstances atténuantes et sans admission de la preuve de folie.

Pas un muscle de la figure du prisonnier n'a bougé. Son père, présent est resté impassible. Il s'attendait au verdict. La foule très respectueuse s'écoule silencieusement.

Au moment où l'on emmenait Shortis, le docteur Anglin s'est avancé vers lui et lui a offert quelques consolations. Dites donc, docteur a demandé Shortis qu'avez-vous fait du catalogue de musique que je vous ai prêté.

Dehors les conversations vont leur train. Le verdict est approuvé par tout le monde, sans restrictions ni commentaires. Demain matin, à dix heures le juge Mathieu prononcera la peine de mort contre le meurtrier de Valleyfield.

A midi, Shortis a dîné comme un homme qui n'a rien mangé depuis huit jours. Il ne fait aucune allusion au verdict. Il se dit seulement très content que le procès soit fini. Il a causé de toutes sortes de choses avec ses gardiens, riant et chantonnant. Il a fait diverses remarques sur les dames qui ont assisté au procès. Il ne semble certainement pas entrevoir la potence qui l'attend.

Tout le monde est satisfait du verdict. Un juré, questionné, a dit à notre correspondant que l'accord n'a été ni long ni difficile.

Ce matin, vers 9 heures Mlle Anderson, arrivée hier soir, déjeunant, anxieuse, à l'hôtel Kelley. Soudain entre Mme Kelly, qui lui annonce le verdict, Mlle Millie est devenue pâle comme une morte, a quitté la table et s'est enfermée dans sa chambre pour pleurer.

Lundi matin—Shortis a été condamné à être pendu, le 3 janvier prochain.

# ASSISES CRIMINELLES DE HULL

## CLOTURE DU TERME

### LES CONDAMNATIONS

#### SEANCE DE MARDI 29

Lundi soir, les jurés ont rapporté un verdict de « non-coupable » dans le procès de John Sullivan, accusé du vol d'un cheval à un allemand du nom de Nitchky.

Il paraîtrait que Sullivan avait changé de cheval avec Nitchky. Il regretta son échange et alla chercher son cheval qui était dans le pâturage de Nitchky laissant celui qu'il avait eu en échange. Nitchky fit alors arrêter Sullivan pour vol. Le prisonnier a déclaré que Nitchky lui avait représenté son cheval comme étant une bête de bonne qualité et c'était tout le contraire.

Les jurés ont délibéré quelques minutes seulement.

#### SEANCE DE MERCREDI 30

Le procès de Narcisse Trudeau, accusé de tentative de meurtre sur la personne d'un nommé Egan, à Chelsea a commencé ce matin.

Les jurés suivants ont été nommés dans cette cause : MM. Camille Parent, Wm Millan, Adolphe Rochon, Jas. McHughes, Patrick Egan, Frs. Laroché, Frs. Marleau, Théodore Bisson, John Kilfrey, S. H. Renaud, Jas. Brady et Andrew Scoby.

Un témoin nommé Flynn dit que Trudeau travaillait avec eux chez Gilmour et Hughson. La bagarre a commencé à propos d'un quart de jour que Egan avait fait perdre à Trudeau. Egan était le contre-maître de la compagnie.

Les deux hommes se sont dit de gros mots et finalement Egan donna un coup de poing dans le visage de Trudeau qu'il terrassa. Il paraît que Trudeau aurait frappé Egan dans les intestins avec un couteau. Le témoin dit que Egan lui a montré sa blessure le lendemain et les intestins sortaient du corps. Le prisonnier a été appelé dans la boîte aux témoins. Il dit qu'il n'avait jamais frappé Egan avec un couteau. D'après lui Egan lui aurait mordu le doigt pendant la bagarre.

M. Poulin, curé de Chelsea, a été appelé pour prouver le bon caractère

du prisonnier ainsi qu'un des gardes de la prison de Hull.

A trois heures, les jurés rendent un verdict de « non-coupable ».

Tous les jurés, à l'exception du juré assermenté dans la cause de Cassidy sont déchargés.

Alexandre Cassidy, du township de Hull-ouest, accusé d'assaut meurtrier sur la personne de Alex. Strachan est traduit à la barre.

Les jurés suivants sont assermentés : Jos Leduc, Narcisse Lavigne, Thomas Paddon, Michel Fournier, Richard Mulberry, Thomas Proulx, Owen Daly, Rogers Sparks, F. Philbert, Narcisse Breault, Richard McConnell et Elliot Eddy.

La couronne fait entendre trois témoins. A quatre heures et demie la cour s'ajourne au lendemain à 10 hrs.

#### SEANCE DE JEUDI 31.

A dix heures, Son Honneur le juge monte sur le banc.

L'on continue l'audition des témoins dans la cause de Cassidy.

D'après les témoignages, le prisonnier aurait défendu à Strachan de passer dans un chemin sur sa propriété, mais Strachan a prétendu que c'était un chemin public et a continué à y passer sans s'occuper du prisonnier. Ce dernier aurait alors porté un fusil au visage de Strachan, en menaçant de le tirer. Il a été prouvé que le chemin était un chemin public.

Les jurés ont rapporté un verdict de « coupable ».

#### LES SENTENCES.

Son Honneur le juge Malhiot procède comme suit.

George Cyr, trouvé coupable d'avoir mis le feu chez Gilmour & Hughson, a été condamné à cinq ans de pénitencier qu'il devra passer à St-Vincent de Paul. Son Honneur a déclaré qu'il aurait été plus sévère envers le prisonnier si ce n'eût été sa famille et son épouse.

Rosalie St-Amour, femme de Jos. Lalonde, trouvée coupable d'avoir mis le feu à la maison de son mari, est condamnée à 18 mois de prison commune.

Alex. Cassidy, accusé de tentative de meurtre a été condamné à deux mois de prison.

## NOUVELLES DE GRACEFIELD

(De notre correspondant)

—Le village possède une fromagerie sous la direction de M. Chs. Tremblay.

—M. le docteur Ls. Duhamel et Mlle Rochelle, étaient les hôtes de M. le docteur Syneck.

—Près de cent cinquante élèves fréquentent l'école de la paroisse, dont Mlle Bélanger est l'institutrice.

—Une tannerie, par M. Prospère Lamothe. Le cuir rouge provenant de cette tannerie est de première qualité.

—Le dimanche et les jours de fête, aux offices à l'église paroissiale, l'on remarque un grand nombre d'étrangers.

—La société St Jean-Baptiste, ayant pour président, M. Alp. Thérien, se propose de chômer dignement la fête St Jean Baptiste, l'été prochain.

—Dimanche soir, M. Faure avait convié à sa table, M. le curé Guay, M. le docteur Duhamel et sa demoiselle, M. et Madame docteur Syneck et sa demoiselle.

—Depuis que nous avons l'avantage de posséder une gare du chemin de fer, le village a changé d'aspect, les voyageurs abondent, les hôtels sont bien remplis, surtout aux MM. Boyer et St-Jacques.

—Il est question de la construction d'une nouvelle église catholique. Notre digne curé travaille de toutes ses forces pour faire réussir ce projet. La chose est nécessaire. Aux paroissiens de le seconder.

—M. le docteur Syneck, fait construire une jolie résidence près de l'église, ainsi que Dame veuve Lemieux et M. Jos. Ellard qui en fait construire trois. Une vingtaine de résidences seront construites d'ici au printemps prochain.

Le jour de la TOUSSAINT, l'on remarquait, M. le Docteur L. Duhamel, ex-M. P. P. régistrateur du comté, sa demoiselle Rochelle de Hull, M. J. D. Gareau, J. E. Lemieux, M. Morin, d'Ottawa, M. A. X. Talbot et N. Pagé de Hull, N. Cormier, Aylmer.

—M. Aimé Alix, l'un des propriétaires des scieries au lac 31 milles a reçu la commande pour le sciage de bois de vingt résidences pour le compte du club à cet endroit. Onze résidences sont maintenant terminées, les neuf autres le seront dans le cours de l'hiver.

—M. Pierre St Jacques, fait subir des améliorations considérables à son hôtel. Une fois terminé, il pourra loger confortablement une centaine de personnes. La pension est excellente. Le personnel est d'une amabilité parfaite. Dans quelques jours, il établira une ligne régulière d'omnibus du vil-

lage au Désert, pour la modique somme de \$1 par tête dont le départ aura lieu immédiatement après l'arrivée des trains quant le nombre de passagers en sera suffisant.

—La fête de la TOUSSAINT a été célébrée avec grande pompe, vendredi dernier. M. l'abbé Guay, le populaire curé, a officié à la grand-messe et prêché un éloquent sermon de circonstance. Le chœur de l'orgue était sous la direction de M. Jos. Ethier, l'orgue était tenu par Demoiselle Philidelia Syneck. Les membres de la Ligue du Sacré-Cœur, les dames de la Congrégation de Ste-Anne, ainsi que les enfants de Marie, ont reçu la sainte communion.

BLANCHE.

## UNION ST-JOSEPH DE HULL

Hier soir, a eu lieu à la salle St-Joseph, l'élection des officiers pour le semestre courant. Nous constatons avec plaisir que tous les officiers sont tant de charge ont été élus à l'unanimité. La société est dans un état très florissant.

Révd. L. Lauzon, chapelain ; Adolphe Berthiaume, président ; Joseph Firmin Moreau, 1er vice-président ; Octave Boucher, 2eme vice-président ; Joseph Séguin, Sec.-archiviste ; Napoléon Tessier, Ass.-sec. arch. ; Charles Goulet, Sec.-correspondant ; Elphège Boucher, trésorier ; Joseph Chevalier, ass.-trésorier ; Saul Levasseur, percepteur livre No 1 ; Adolphe Gratton, percepteur livre No 2 ; Joseph Séguin, B. J. Bte. Ménard, ass. percepteur ; Joseph Lalonde, bibliothécaire ; Pierre Thibaudeau, Georges Champagne, com.-ordonnateurs ; Joseph Grandchamp, prés., Antoine Réginald, Joseph Lalonde B. Ferdinand Coté, Joseph Châtigny, Evariste Loyer, comité d'enquête ; P. A. Berthiaume, Aristide Thibault, auditeurs ; Dr Joseph Beaudin, Dr Alex. Ouimet, examinateurs.

## NOTES DE HULL

—La vente du stock de bijouteries de A. Petit, est terminée.

—M. A. G. Dugal de Masson, était de passage à Hull, ces jours derniers.

—M. N. Tétreau, M. P. P., est parti hier pour Québec, en compagnie de M. J. M. McDougall, C. R.

—M. C. B. Wright, dont nous annoncions la maladie, la semaine dernière prend beaucoup de mieux.

—Emilie Laframboise, est de retour de Baskatong, où elle était allée chercher ses enfants. Elle résidera à Hull à l'avenir.

—Les funérailles de Dame Boucher, mère de MM. Edix et Octave Boucher ont eu lieu samedi, au milieu d'un grand concours de parents et amis.

—M. Isidore Lafrance, âgé de soixante trois ans, est mort samedi matin, après une courte maladie. Les funérailles eurent lieu, hier matin.

—Les jurés au présent terme de la cour criminelle n'ont pas été payés le plein montant de leur compte. On leur a retranché le dimanche et autres dépenses légitimes. Encore de la tyrannie de la part du député-protonotaire. L'on tient compte de ses actes.

M. Edmond Trudel, ancien rédacteur du Manitoba, vient d'être nommé à une position importante dans le bureau des terres fédérales, à Winnipeg. M. Roger Marion le remplace comme maître de poste de St Boniface.

M. Trudel est le beaufrère de M. C. B. Major, avocat, de cette ville.

—M. N. E. Cormier, surintendant des gardes-forestiers et gardes-pêche du district d'Ottawa et Pontiac, est parti pour une tournée d'inspection dans le district. Toute personne trouvée coupable l'infraction aux règlements de chasse ou de pêche sera sévèrement punie.

—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de la Universal Watch & Jewelry Mfg. Co. de Chicago, à la troisième page.

Cette manufacture est décidée de vendre au prix coûtant leurs montres en or pour dames et messieurs. Personne ne peut les acheter à meilleur marché, même les marchands, quand bien même ils en achèteraient un cent. Lisez l'annonce et jugez par vous même des avantages que l'on vous offre.

—Un grand nombre d'amis de Demoiselle Gratia Beaudin, fille de M. le Dr Jos. Beaudin, le doyen des médecins de cette ville, se sont réunis, dimanche soir, à la résidence de son père pour fêter son vingt-deuxième anniversaire de naissance. Elle a reçu plusieurs cadeaux. Un programme de chant et musique a été exécuté à la perfection. A onze heures, un excellent goûter fut servi. Après avoir rendu justice au goût, l'on continua à s'amuser jusqu'à une heure avancée de la nuit.

—M. Thibaudeau, laitier, qui a été encoché l'autre jour par une de ses vaches et mortellement blessé. Occupé à donner à boire à l'une de ses vaches, une autre, très mauvaise, s'avança pour mettre le nez à l'auge. M. Thibaudeau lui donna une tape sur le nez et la vache devenue furieuse encocha le malheureux laitier par le derrière et lui pénétra ses cornes à travers le ventre. La victime resta suspendue ainsi pendant une demi heure et un voisin accouru eut toutes les difficultés du monde à sortir le malheureux de son impasse. Il dut commencer par attacher les pattes de devant de cette terrible vache. Il la terrassa ensuite et libéra Thibaudeau dont les boyaux lui sortaient par deux énormes blessures. Le pauvre laitier est enduré dans des souffrances horribles.



Corsets pour les femmes gras ses, faits à ordres, durable et fini parfait chez ACK ROYD, 132 rue Sparks, Ottawa.

—Nous constatons avec plaisir que le conseil de ville a décidé, il y a quelque temps de prolonger l'aqueduc dans deux autres rues. Nous croyons que cela est insuffisant, car il y a plusieurs rues où il est absolument nécessaire d'y placer l'aqueduc pour trois raisons, savoir : premièrement, pour la sauvegarde de la ville contre les incendies ; deuxièmement, pour l'augmentation des revenus à la ville et troisièmement pour le travail que cela procurerait aux ouvriers dans le cours de l'hiver.

Au nom des ouvriers donc, nous faisons appel au conseil pour que celui-ci fasse prolonger l'aqueduc dans toutes les rues de la ville où le besoin se fait sentir, et par là procurer du travail aux pères de familles, afin de les secourir dans la saison rigoureuse.

De plus, nous demandons, au conseil de nommer un ingénieur canadien français dans la personne de M. A. Robert d'Ottawa, fils de M. P. Robert, grand connétable de l'église Notre-Dame.

Ce monsieur, dont nous mentionnons le nom il y a quelques jours, possède toutes les qualités requises pour bien remplir cette charge.

—MM. Fortin et Gravel, ont reçu l'ordre du gouvernement de Québec de clôturer le terrain de la cour et prison et d'y placer une palissade.

L'ingénieur du gouvernement, M. Charest a été très satisfait de la manière dont les travaux du mur d'enceinte ont été exécutés.

Il y a quelques jours, le Temps paraissait très soucieux de la position prise par le gouvernement de Québec concernant la construction du mur d'enceinte de la prison de Hull.

La raison à trouver n'était pas la mer à boire, après les événements disgracieux qui viennent de se dérouler devant nos tribunaux dénonçant les tripotages des diverses constructions faites en la cité de Hull. Le gouvernement est tout à fait justifiable de ne pas se fier aux soumissions attrayantes de certains entrepreneurs à double voile et faisant courber à tous les vents politiques. Le gouvernement doit être effrayé de ces sortes de sangsues, et il a raison de les fuir. Nos murs d'enceinte sont bien faits, et nous avons lieu d'espérer que les entrepreneurs sauront conserver auprès du public leur réputation d'honnêtes citoyens. LE SPECTATEUR semble vouloir indiquer qu'il y a encore un point noir à l'horizon municipal. Gare aux victimes, leur planche de salut ne sera pas toujours la caisse municipale.

ON RECEVRA à ce bureau jusqu'à mardi, dixième jour de décembre prochain, inclusivement, des soumissions cachetées, adressées au sousigné avec la suscription "Soumission pour travaux de Rimouski" pour la constructions d'un prolongement au quai de Rimouski, P. Q., et la formation d'un bassin de maré au même endroit suivant le plan et le devis exhibés au palais de justice de Rimouski, et au Département des Travaux Publics à Ottawa.

Les soumissions devront être faites sur les formules imprimées qui seront fournies, et être signées par les soumissionnaires eux mêmes ; aucune autre ne sera prise en considération.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de l'ange accepté égal à cinq pour cent du montant qui sera inscrit, et payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si l'adjudicataire refuse de signer le contrat, après notification, ou s'il ne l'exécute pas intégralement ; Il sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre,  
E. F. E. ROY,  
Secrétaire

Ministère des Travaux Publics,  
Ottawa, 10 Novembre 1895.

—M. le Dr J. T. D. Fontaine de l'Ange Gardien était de passage à Hull aujourd'hui.

## AVIS

AVIS est par le présent donné, qu'à la prochaine session de la Législature de Québec, une demande sera faite pour incorporer "The Coulonge & Crow River Boom Company", par John Bryson et George Bryson, conseiller législatif, tous deux du Fort Coulonge, marchands de bois, Alexandre Barnett, marchand de bois et George B. Campbell, agent, tous deux de Renfrew, province d'Ontario, et Alexandre Fraser, marchand de bois, et John R. Booth, marchand de bois, tous deux d'Ottawa, province d'Ontario, pour eux mêmes et pour d'autres avec pouvoir de faire affaires comme voituriers et de construire et établir des estacades (booms) et autres constructions nécessaires pour faciliter la transmission du bois de service, bois carré, bois à pulpe, billots et autres bois propres à la manufacture, et collecter sauter engager et mettre en estacades les dits bois et les transmettre dans et en bas des rivières Coulonge et Crow d'aucun point de la tête des dites rivières jusqu'aux estacades du gouvernement près de l'embouchure de la rivière Coulonge, et acquérir toute la propriété et le matériel nécessaires à cette fin.

Le capital action de la dite compagnie sera de \$25,000.

J. M. McDUGALL,

Procureur des applicants.

HULL, 22 Octobre 1895.

## Vin à la Crésote et aux hypophosphites de Dr Ed. Morin

Guérit la toux, bronchite, asthme, catarrhe, consommation, et il fortifie en même temps les personnes faibles, débiles et leur donne l'appétit.

## DECES

A Hull, le 2 Novembre, à l'âge de deux ans et 11 mois, Albert, fils de M. Louis Gratton, de la rue Boul. Les funérailles ont eu lieu dimanche après midi.

## PERDU

Un porte-monnaie, depuis lundi dernier, entre Ottawa, jusqu'à la rue Alma, près de l'église catholique de Hull, contenant un billet de passage entre Papineauville, de 52 voyages, et portant le nom de M. S. R. Poulin, sa dame et deux autres personnes. La personne qui l'aura trouvé est priée de le rapporter au No 375 rue Wellington Ottawa. Une récompense sera donnée.

## Une Montre en Or solide (Gold filled) pour \$7.50

Voulez-vous un bargain ? Voulez-vous vous procurer la meilleure montre qui ne vous a jamais été offerte à ce prix ? Ne craignez pas de dire oui ! Envoyez-nous cette carte avec votre nom et adresse, demandant laquelle des montres vous voulez vous procurer une

## Montre de Dame ou pour Monsieur ouverte ou avec couvercle

(Ladies' open or Hunting Case Watch)

et nous vous enverrons la plus belle montre qui n'a jamais été offerte à un aussi bas prix. Cette Montre est de 14 Karat (Gold Filled) et contient un joli et bon mouvement (Nickle American Movement) et garantie pour 15 ans. La montre est parfaite et bien régulière. Tenez bien le temps. Elle ressemble à une montre de \$50.

Examinez la au bureau de l'Express et si elle est telle que représentée, et que vous croyiez avoir un bargain, alors payez les frais de l'Express à l'agent (\$7.50 prix du gros) et les frais de transport de la montre.

Si vous ne l'aimez pas, ne prenez la pas. Nous sommes confiants dans un prompt commerce, ventes nombreuses et petits profits. Nous ne venons que des bonnes et belles montres seulement. Pas de fausses montres.

Adressez à

The UNIVERSAL WATCH & JEWELRY Mfg Co.

Dept. 26, 503 Schiller Theatre, Chicago.

AD. No. 2.

## FREE FREE FREE

## THE SEMI-WEEKLY FREE PRESS UNTIL JAN. 1st, 1896, FREE OF CHARGE.

The publisher of the OTTAWA DAILY AND SEMI-WEEKLY FREE PRESS will mail FREE to any subscriber of LE SPECTATEUR, (not now on the lists) a copy of THE SEMI-WEEKLY FREE PRESS from this date until Jan. 1st, 1896. Postage prepaid. THE SEMI-WEEKLY FREE PRESS is published and mailed every Monday and Thursday at Ottawa and contains 64 columns of printed matter each week.

Mention LE SPECTATEUR, when sending your name and address to

C. W. MITCHELL, Prop.,  
FREE PRESS, OTTAWA, ONT.

## Caron, Carrière & Cie.

CARON, CARRIERE & CIE.

## DRAP

— A —

## MANTEAUX

— A —

## DRAP

— A —

## COSTUMES

— A —

## PELLETERIE

CARON, CARRIERE & CIE.

Caron, Carrière & Cie.

N° 98

Rue Principale

HULL, QUE.

Aux grands, et Petits Jurés et témoins aux présentes assises

Avant de quitter Hull, je vous invite à venir visiter mon magasin de bijouteries, montres, bijoux de mariage, argenterie en or et argent. Une réduction libérale sur les prix des objets achetés vous sera faite.

A. COUTURE, 96 rue Main.

Vin à la Crésote et aux hypophosphites de Dr Ed. Morin

Guérit la toux, bronchite, asthme, catarrhe, consommation, et il fortifie en même temps les personnes faibles, débiles et leur donne l'appétit.

## ON DEMANDE

Une bonne servante bien recommandée et compétente. S'adresser à la résidence de Dame Vve JOHN SCOTT, chemin d'Aylmer, coin de la rue Front.

